



## **PROCÈS-VERBAL**

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec dûment convoquée, tenue par conférence téléphonique, à Québec, le 9 octobre 2012 à 16 h 30.

Sont présents :

- M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec
- M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
- Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis

Sont absents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- Mme Myriam Poulin, le secrétaire

### Ouverture de la séance

En l'absence du président, M. François Picard, membre du comité exécutif de la CMQ ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2012-114**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

---

## PROCÈS-VERBAL

-2-

Trames verte et bleue métropolitaines

### Résolution n° E-2012-115

- Autoriser la transmission au gouvernement du projet de protocole et de son annexe, accompagnés du document argumentaire;
- Informer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la volonté de la CMQ de conclure ladite convention en vue du conseil de la CMQ de novembre prochain.

Référence : Rapport décisionnel du 9 octobre 2012

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2012-114 à E-2012-115 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) FRANÇOIS PICARD

---

PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN

---

SECRÉTAIRE